



ILES DE LÉRINS & PAYS D'AZUR

Valoriser les milieux naturels et
agir au cœur des villes

Projet associatif 2017 - 2021

Centre Permanent d'Initiatives
pour l'Environnement
des Îles de Lérins
et Pays d'Azur
5 rue de Mimont
06400 Cannes
+33 (0)4 93 39 26 80
cpieazur@cpieazur.fr

www.cpieazur.fr

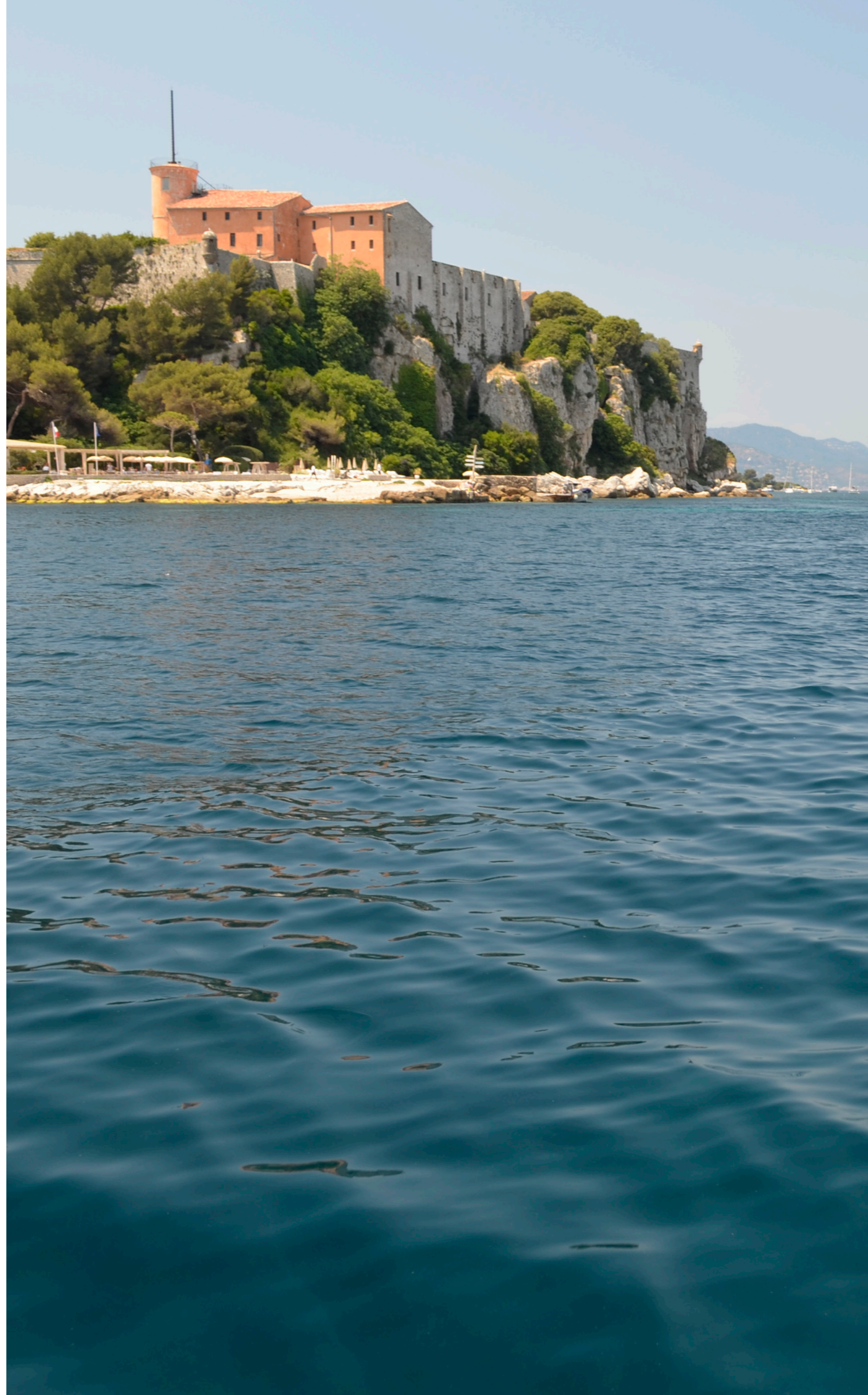
ARTISAN DU CHANGEMENT ENVIRONNEMENTAL

INTRODUCTION : LE RÉSEAU DES CPIE

Créés dans les années 1970 pour sensibiliser les français aux enjeux de la préservation de notre environnement, les CPIE ont sensibilisé en l'espace de 40 ans, des milliers de jeunes et de citoyens et ont largement participé à la conscientisation des enjeux environnementaux.

Pour autant, face aux urgences environnementales de plus en plus nombreuses, l'heure n'est plus à la simple prise de conscience mais à l'action. Les CPIE croient que l'humanité est capable de relever ces défis et que la société possède en elle-même les ressorts pour se métamorphoser et aller vers des changements de comportements dans une vision à long terme.

Les CPIE, forts de leur imprégnation par l'éducation populaire et les valeurs liées à la promotion de la citoyenneté, pensent que la société civile peut, par ses initiatives et sa contribution au bien commun, apporter plus de légitimité à la démocratie représentative. Les CPIE entendent donc se positionner comme artisans du changement environnemental et prolonger leurs actions d'éducation à l'environnement et d'accompagnement des territoires vers un développement durable, par un renforcement du pouvoir d'agir des citoyens.



DES ÉTAPES CLÉS

1972 : Création du label national CPIE par décision interministérielle.

1973 : Développement d'activités socioculturelles au Fort Royal - Ile Sainte-Marguerite par l'Office Municipal de la Jeunesse et des Activités Socio Educatives (OMJASE).

1986 : La Ville de Cannes décide de mettre en place un CPIE sur l'Ile Sainte-Marguerite.

1988 : L'OMJASE obtient le label CPIE des Iles de Lérins par l'UNCPIE. Création des classes de découverte au Fort.

1993 : Création de l'association « Cannes Iles de Lérins » porteuse du label CPIE.

1998 : Changement de dénomination du label en CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur et élargissement du territoire d'action.

2002 : Lancement de la campagne Ecogestes Méditerranée pour sensibiliser les plaisanciers. Coordination régionale de l'Union des 7 CPIE de PACA.

2006 : Partenariat avec l'INRA au jardin botanique de la Villa Thuret.

2008 : Lancement du programme « La Rivière m'a dit », Création de l'exposition « Escales Littorales », démarche d'écomobilité scolaire « Marchons vers l'école ».

2009 : Lancement de la « Journée des collèges » au Jardin botanique de la Villa Thuret.

2010 : Inauguration du Méditerranoscope au Fort Royal de l'île Ste Marguerite.

2011 : Confirmation du label CPIE pour une durée de 10 ans.

2012 : Création des « Balades au jardin » à la Villa Thuret. Programme « La Brague à la Loupe ». Coordination régionale de la campagne « Ecogestes Méditerranée ». Le Méditerranoscope devient Point Info Biodiversité ®. Lancement du dispositif « Jeunes face aux changements climatiques ».

2013 : Dispositif « Calypso » Gestion durable du milieu marin et du littoral pour les lycées du département.

2014 : Programme MEDITES pour un développement des sciences et techniques en partenariat avec l'INRA et l'UNSA - Coordination du projet européen de réédition du Coffre de la mer.

2015 : Création de « l'Aquascope », outil pour sensibiliser et engager les citoyens sur la thématique de l'eau. Le label COP21 est attribué à l'initiative « La Méditerranée et l'engagement Ecocitoyen ».

2016 : Développement de l'opération nationale « Bienvenue dans mon jardin au naturel » dans les Alpes maritimes.

2017 : Campagne Ecogestes Méditerranée sur la façade Méditerranée. Accompagnement de la candidature des Iles de Lérins au Patrimoine mondial de l'Unesco.

VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

Le réseau des CPIE est guidé depuis son origine par des valeurs fortes :

Approche humaniste de l'environnement

Elle vise à l'épanouissement des femmes et des hommes dans la complexité de leur milieu de vie.

Promotion de la citoyenneté

Elle a pour objectif de mettre chaque citoyen en capacité d'agir pour contribuer au débat public, à la décision sur les choix environnementaux qui se posent et leurs impacts.

Respect de la démarche scientifique

Elle se fait par l'appropriation des connaissances pour développer le regard critique de nos concitoyens, face aux obscurantismes et aux idées reçues.

Les initiatives du CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur sont nourries par des principes d'action : valoriser les milieux naturels et agir au cœur des villes

Formation du citoyen à toutes les étapes de sa vie :

- Une pédagogie de projet et une démarche d'investigation qui donnent sens aux apprentissages.
- Une alternance d'approches, mobilisant connaissances, observations et expérimentations.
- Une volonté de rendre le bénéficiaire acteur de la découverte, pour favoriser ses capacités de choix et de compréhension de la complexité.

Capacité à conduire des projets :

- Une mise en place de projets co-construits avec les acteurs du territoire.
- Un accompagnement des acteurs sur la durée complète du projet, dans une logique du « faire ensemble ».

Diversité des thèmes :

- Mer et littoral : biologie et écologie de la faune et la flore marines ; pêche et aquaculture ; pollutions marines ; lecture de paysage ; météorologie et cartographie.
- Milieux terrestres : biodiversité végétale ; rivières et cours d'eau.
- Thématiques urbaines : consommation ; déchets ; alimentation ; mobilité.



MISSIONS : UNE PRÉSENCE PERMANENTE SUR LE TERRITOIRE

Le CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur dont le siège social est au centre-ville de Cannes, intervient dans deux sites patrimoniaux majeurs : le Fort Royal et l'île Sainte Marguerite à Cannes, et le jardin botanique de la villa Thuret à Antibes. Par sa présence permanente sur le territoire des Alpes Maritimes, le CPIE est une ressource locale sur le développement durable, accessible aux porteurs de projets.

Il œuvre en faveur du développement durable de son territoire à travers deux grandes missions :

Réaliser des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement :

- Réaliser des programmes pédagogiques pour tous les publics afin de faire connaître le territoire.
- Faciliter l'accès à la connaissance pour tous.
- Faire prendre conscience au public de l'importance du maintien de la biodiversité et du rôle que chacun peut jouer à son niveau.
- Initier le public aux thématiques émergentes à travers des événements phares.
- Amener les participants à s'impliquer et à changer de comportement au quotidien.
- Développer la vie associative.

Être force de proposition et accompagner les acteurs du territoire pour concevoir et mettre en oeuvre leurs projets :

- Contribuer aux politiques publiques.
- S'impliquer dans la gestion des sites protégés.
- Soutenir la démarche d'inscription des Iles de Lérins sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.
- Faire vivre le label national CPIE et s'impliquer dans les actions de l'Union nationale des CPIE et de l'Union régionale des CPIE PACA.
- Soutenir le développement des métiers de l'environnement.
- Assurer un rôle moteur sur l'ensemble du territoire par les compétences en ingénierie de l'environnement et de la valorisation des patrimoines naturels et culturels.
- Agir pour un développement urbain équilibré et notamment avec les acteurs du tourisme et les entreprises.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2017-2021

Les axes représentent les orientations stratégiques vers lesquelles les membres du CPIE des Îles de Lérins et Pays d'Azur ont décidé de s'engager pour les 5 années à venir.

Axe 1 : « Élargir notre positionnement »

- Redéployer nos compétences pour renforcer notre ancrage géographique dans l'arrière-pays.
- Valoriser une expertise autour du potentiel touristique, en développant l'accueil sur nos sites, ainsi que des actions de sensibilisation au tourisme responsable.
- Organiser une montée en compétence et une veille pour se positionner sur des thématiques en évolution.

Axe 2 : « Cultiver notre pouvoir de transmission »

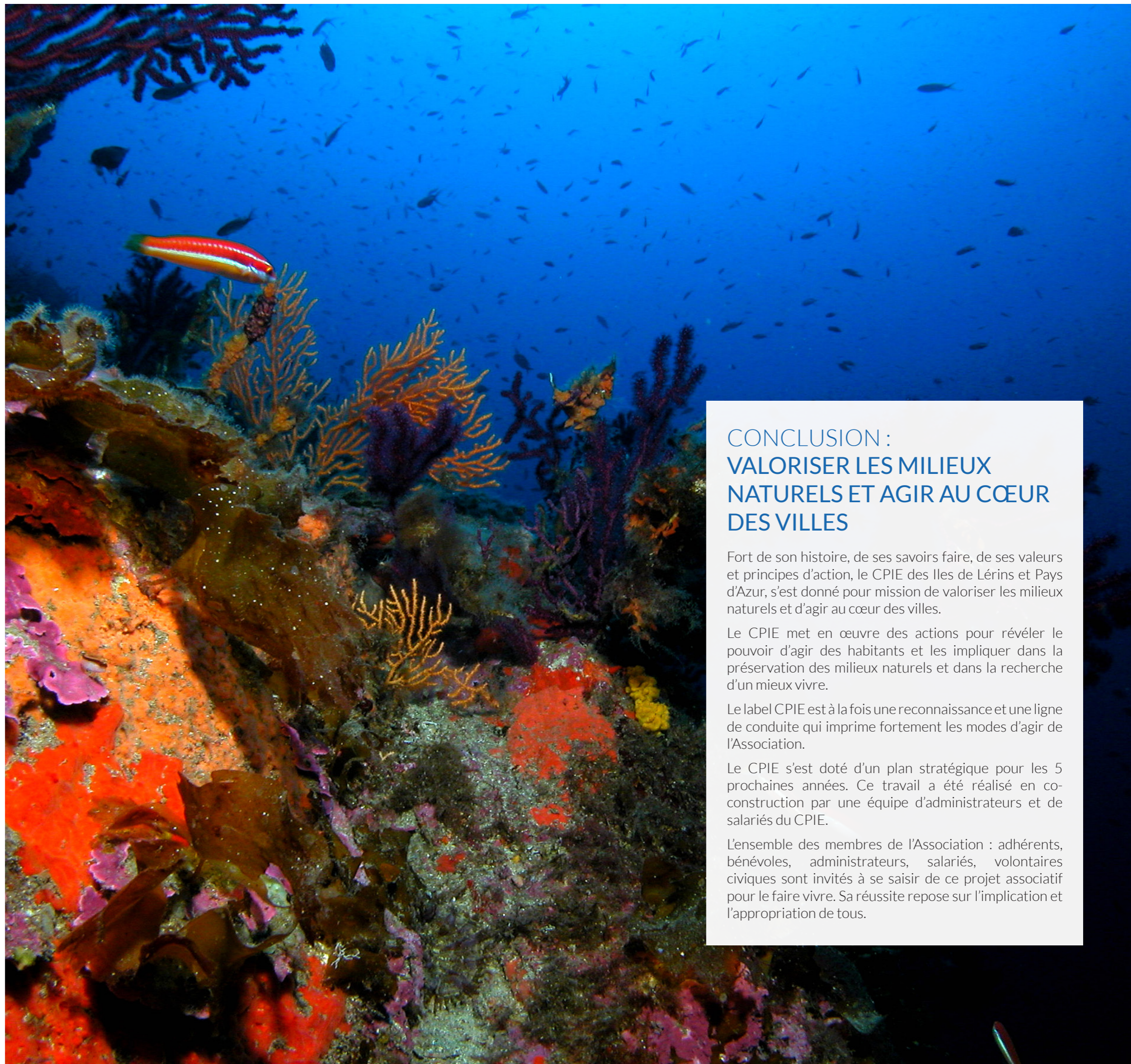
- Mettre en place un mode de gouvernance partagée pour consolider les fondamentaux de la structure.
- Co-construire des programmations attractives pour intégrer de nouveaux membres et dynamiser la vie associative.
- Développer le pouvoir d'agir en fédérant des contributions créatives et diversifiées.

Axe 3 : « Réaffirmer notre approche pluriacteurs »

- Investir des réseaux clés pour consolider la stratégie d'accompagnement des territoires.
- Mettre en place des alliances et des partenariats pour conforter et développer notre représentativité.
- Se constituer en force de propositions innovantes, au bénéfice des citoyens et en force de conviction, auprès des décideurs publics et privés.

Axe 4 : « Affiner notre vision prospective »

- Identifier et clarifier les rôles de chaque entité pour améliorer la cohésion et le fonctionnement des instances.
- Configurer les méthodes d'échanges et de travail autour de l'accomplissement personnel et professionnel des salariés et bénévoles, au service de la qualité des projets.
- Structurer les choix prospectifs de l'association en développant des outils de prise de décision, de priorisation, d'évaluation et de capitalisation.



CONCLUSION : VALORISER LES MILIEUX NATURELS ET AGIR AU CŒUR DES VILLES

Fort de son histoire, de ses savoirs faire, de ses valeurs et principes d'action, le CPIE des Îles de Lérins et Pays d'Azur, s'est donné pour mission de valoriser les milieux naturels et d'agir au cœur des villes.

Le CPIE met en œuvre des actions pour révéler le pouvoir d'agir des habitants et les impliquer dans la préservation des milieux naturels et dans la recherche d'un mieux vivre.

Le label CPIE est à la fois une reconnaissance et une ligne de conduite qui imprime fortement les modes d'agir de l'Association.

Le CPIE s'est doté d'un plan stratégique pour les 5 prochaines années. Ce travail a été réalisé en co-construction par une équipe d'administrateurs et de salariés du CPIE.

L'ensemble des membres de l'Association : adhérents, bénévoles, administrateurs, salariés, volontaires civiques sont invités à se saisir de ce projet associatif pour le faire vivre. Sa réussite repose sur l'implication et l'appropriation de tous.